…ACTION
49 …nue Howard,
…dmonton
Ce jour… est publié tous les jeudis par… "Compagnie de Publication … Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abo…ment annuel:
Canada $1.00
Etats-Uni… 1.50
Europe . . . . .10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

NUME… 2 — EDMONTON, JEUDI 16 OCTOBRE 1913 — FONDE EN 1905

LE PARLEMENT D'ALBERTA ADOPTE LE BILL A. & G. W.

LES TRAVAUX DE LA SEMAINE AU PARLEMENT PROVINCIAL D'ALBERTA.

Après avoir rejeté vingt-sept amendements au Bill "Alberta & Great Waterways Ry", proposés par les membres de l'opposition, la chambre assemblée en Comité, a enfin pu adopter, lundi soir, ce bill désormais célèbre. Le texte est exactement semblable à celui qui fut adopté lors de la deuxième lecture du bill; il n'y a donc pas lieu de revenir sur les termes de ce bill que tous nos lecteurs connaissent. Onze jours ont été employés à sa discussion.

Pendant l'absence de M. Michener, chef de l'opposition, qui a subi la semaine dernière l'opération de l'appendicite, les forces conservatrices, au parlement sont dirigées par M. T. M. Tweedie, député de Calgary.

De nombreux votes ont été rendus nécessaires par les amendements multiples présentés par l'opposition; ces amendements ont toujours été repoussés par une majorité égale aux deux-tiers du nombre des députés.

* * *

La chambre a apporté divers changements à la loi concernant l'assurance contre la grêle, c'est ainsi que le conseil directeur de cette Compagnie d'assurance provinciale ne se composera dorénavant que de trois membres payés par le gouvernement d'Alberta; précédemment ce conseil comprenait toutes les municipalités intéressées. Ce système nouveau adopté en Saskatchewan, a donné d'excellents résultats.

L'exercice de cette année, après paiements de tous les dommages subis par les fermiers assurés, accuse un excédent de plus de $125.000.

Les fermiers assurés sont au nombre de 60.000, dans 115 municipalités différentes; 3500 réclamations furent reçues cette année, il fut fait droit à toutes; le montant payé ainsi atteint une moyenne de $7000 pour chaque municipalité.

* * *

Au début de la quatrième semaine de la présente session parlementaire, nos députés se trouvent encore en présence d'une quantité respectable de bills à examiner. Environ trente de ces bills sont prêts à être examinés en Comité; comme la plupart d'entre eux concernent des clubs, cette partie du programme des travaux sera promptement expédiée.

On annonce que le bill de l'Université de Calgary serait retiré; si cela est une longue discution parlementaire sera de la sorte évitée.

Selon toutes probabilités l'ajournement de la chambre est prochain; il semble en effet certain dès à présent que nos députés se sépareront dans un délai maximum d'une dizaine de jours.

* * *

Un amendement à la loi des Compagnies prévoit une augmentation assez considérable des taux d'enregistrement. Dorénavant les taux d'Alberta seront analogues à ceux en vigueur en Saskatchewan et au Manitoba.

Le droit minimum qui devra être payé pour l'enregistrement d'une compagnie ne sera pas inférieur à $50; précédemment le droit minimum (pour une compagnie de $10.000) était de $10.

LE BLE D'ALBERTA

Les premiers prix pour les meilleurs blé et avoine accordés à l'exposition Canadian Land de Winnipeg ont été gagnés par deux fermiers d'Alberta, MM. N. Taitinger, de Claresholm (Alta) et A. Perry de Cardston (Alta).

Ala fin de 1914 Edmonton sera reliée directement au Pacifique par deux voies ferrées transcontinentales, le G.T.P. et le C.N.R.

M. L'ABBE A. NORMANDEAU est nommé Organisateur de la Colonisation en Alberta

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs le texte de deux lettres importantes qui viennent d'être échangées entre Sa Grandeur Mgr. Legal et Mr Wilfrid Gariépy, président de la Société du Parler Français.

Edmonton, Alta, 8 octobre 1913
Sa Grandeur Monseigneur Legal,
Archevèque d'Edmonton,
St-Albert, Alberta

Monseigneur,

Comme vous le savez la Société du Parler Français d'Alberta est dans le moment en charge d'un bureau d'informations pour fins de colonisation catholique et française, et ce bureau est ouvert au public dans la ville d'Edmonton.

Depuis quelques mois le secrétaire de la Société se tient constamment au Bureau, mais le Bureau de Direction a jugé qu'il serait préférable, si possible, comme durant l'année dernière d'avoir le concours d'un prêtre qui s'occuperait spécialement d'organisation dans les paroisses de l'archidiocèse d'Edmonton .

Pour des raisons diverses notre oeuvre ne saurait réussir pleinement à moins que vous ne soyez en position de faire droit à notre demande et de laisser avoir à notre Société immédiatement l'aide d'un prêtre qui pourrait nous donner tous son temps pour les fins ci-haut mentionnées.

Si la chose est utile, Monseigneur, je me ferai un plaisir, sur votre invitation, d'aller vous rencontrer soit à St-Albert ou à Edmonton pour discuter plus longuement cette question, mais je suis sûr que vous êtes suffisamment au courant des besoins de notre Société pour pouvoir juger par vous-même du bien fondé de cette requête.

Espérant recevoir une réponse favorable, j'ai l'honneur d'être, Monseigneur,

Votre obéisant serviteur,
WILFRID GARIEPY
Président de la Société du Parler Français d'Alberta.

* * *

Réponse de Sa Grandeur

Edmonton, Alta., 10 octobre 1913
Monsieur Wilfrid Gariépy, M.P.P.
Président du Parler Français, d'Alberta, Edmonton.

Cher Monsieur Gariépy,

En réponse à votre lettre du 8 de ce mois, demandant qu'un membre du clergé fût spécialement chargé de demeurer en relation constante avec votre Société du Parler Français, surtout en ce qui concerne la colonisation de cette partie de l'Alberta, j'ai le plaisir de vous annoncer que Monsieur l'abbé A. Normandeau a bien voulu accepter la position d'Organisateur de la Colonisation dans le Nord de l'Alberta. Pour assumer ces fonctions avec des garanties de succès, Monsieur Normandeau a fait un réel sacrifice, pour lequel nous devons tous lui être reconnaissants.

Veuillez me croire, cher Monsieur Gariépy,
Votre tout dévoué en N. S. et M. I.
Emile J. LEGAL, O. M. I.
Arch. d'Edmonton

* * *

Voici d'autre part la lettre par laquelle Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque d'Edmonton informe M. l'Abbé Normandeau de sa nomination comme "Organisateur de la Colonisation pour l'Alberta-Nord".

Au Rév. Monsieur A. Normandeau, Curé de Lamoureux (Alta)

Bien cher Monsieur le Curé

La colonisation catholique de ce pays est une question très importante, une question vitale, surtout à cette étape du développement de la Province. Il s'agit d'attirer, dans les fertiles contrées de l'Ouest les éléments désirables de nos populations catholiques, de les diriger et de les placer dans des conditions avantageuses. C'est un travail considérable, qui nécessite des voyages nombreux et le concours de plusieurs personnes. Vous avez paru doué ds qualités requises pour assurer une large mesure de succès. Vous n'avez pas hésité à faire le sacrifice de votre poste de curé de Lamoureux, pour répondre aux besoins du moment. Nous devons tous vous en être très reconnaisants.

La société du "PARLER FRANÇAIS" me demande de lui adjoindre un membre du Clergé, pour demeurer en constantes relations avec elle, et diriger les nouveaux catholiques que l'on s'efforcera d'attirer de ce côté. Je leur annonce que j'accepte volontiers leur requête et que je vous nomme : **Organisateur de la Colonisation dans le Nord de l'Alberta.** Veuillez donc, dès que vous pourrez le faire, sans trop d'inconvénients pour vous, entrer dans vos fonctions. J'ai demandé à Monsieur l'Abbé J. Lapointe d'Edmonton, de vous remplacer, au moins provisoirement, à partir du 20 de ce mois.

Croyez moi, bien cher Monsieur Normandeau,

Votre tout dévoué en N.S. et M.I.
EMILE J. LEGAL
Arch. d'Edmonton

* * *

Tous ceux qui s'intéressent à la colonisation française d'Alberta applaudiront à cette excellente nomination. Il était impossible que Mgr. l'Archevèque fasse un meilleur choix du titulaire de ces délicates fonctions.

M. l'Abbé Normandeau possède une profonde expérience en matière de colonisation; en des années difficiles il a su créer l'une des paroisses françaises les plus prospères de la Province et la part active qu'il a toujours prise, dans nos assemblées nationales, à la discussion des questions relatives à l'organisation de la colonisation française en Alberta, indique largement quelle oeuvre pratique et féconde en résultats il accomplira dans l'avenir.

Dans quelques jours M. l'Abbé Normandeau communiquera à la presse le programme détaillé de l'oeuvre qu'il entend poursuivre; en attendant la publication de cette intéressante communication on peut obtenir tous les renseignements nécessaires à ce sujet au bureau de la Colonisation d'Alberta, 224 Jasper Est.

LA SESSION PARLEMENTAIRE DE SASKATCHEWAN

La date d'ouverture est fixée au 6 Novembre

Régina, 14. — La deuxième session du Troisième Parlement de Saskatchewan ouvrira le 6 novembre.

Le référendum sur la question de la législation directe aura lieu le 27 novembre. Ces deux nouvelles ont été rendues officielles à la suite d'une réunion des ministres qui a eu lieu, ce matin, aux bureaux du gouvernement.

A la dernière session parlementaire provinciale une loi fut adoptée établissant en Saskatchewan, le principe de la législation directe, mais une clause de cette loi établit qu'elle ne peut être mise en vigueur qu'après que le public se sera prononcé pour ou contre par voie de référendum.

Le premier ministre Scott est actuellement en province de Québec, il ne sera de retour à Régina qu'après la conférence interprovinciale des premiers ministres Canadiens qui s'ouvrira le 27 octobre.

COURS DES CEREALES A WINNIPEG

Mercredi 15 Octobre

Blé no. 1 Northern — —	80½c.
Blé no. 2 " — —	78½c.
Blé no. 3 " — —	76¾c.
Blé no. 4 " — —	72c.
Avoine no. 2 C. W. — —	34½c.
Avoine no.3 " — —	32½c.
Orge no. 3 — — — —	43c.
Orge no.4 — — — —	40 c.

LES CONSERVATEURS REMPORTENT L'ELECTION DE CHATEAUGUAY

L'Hon. S. Fisher déclare que l'élection de M. Morris a été le triomphe de la corruption électorale.

Ste-Martine, Québec, 13. — Le Comté de Câteauguay, qui appartenait au parti libéral depuis l'origine de la confédération Canadienne, il y a 46 ans, vient d'élire un député conservateur en la personne de M. Morris, président du comité. Le candidat libéral, l'hon. Sydney Fisher, ancien ministre de l'Agriculture dans le Cabinet Laurier, a été battu par 144 voix de majorité.

Le vote enregistré est égal à 90 p.c. du nombre des électeurs du Comté et c'est là très probablement un record pour le Canada.

Les électeurs de langue anglaise et française ont également favorisé le candidat du gouvernement. M. Morris après sont élection a déclaré que l'on devait regarder celle-ci comme une adhésion entière de l'électorat du Comté à la politique Borden. "L'appel aux préjugés de race, a dit M. Morris, n'a recueilli aucun écho, car les deux tiers de mes électeurs sont des canadiens-français."

L'hon. M. Fisher, le candidat battu déclare qu'il considère la victoire conservatrice comme le triomphe de la corruption électorale. Pendant deux semaines le comté de Châteauguay a été le théâtre de manoeuvres conservatrices éhontées et l'ancien ministre de l'Agriculture affirme son intention arrêtée de demander l'annulation de l'élection de M. Morris.

Montréal, 14. — Dans un article intitulé "Une leçon bien méritée" et publié dans le "Devoir" M. Henri Bourassa déclare que l'élection du candidat conservateur dans Châteauguay est la réponse de la Province de Québec à la politique navale de deux escadres de Sir Wilfrid Laurier. Le chef nationaliste, ajoute que, d'autre part, cette victoire conservatrice ne doit pas être regardée comme une marque d'approbation donnée à la contribution navale proposée par M. Borden, car M. Morris, le candidat élu a établi sa campagne électorale sur des déclarations absolument opposées à toute participation aux guerres de l'Empire.

UNE TRAGEDIE EN MER

Cent-quarante personnes sont noyées en cherchant à s'échapper d'un navire en feu.

Londres, 13 — Les derniers rapports du désastre du paquebot "VALTURNO", incendié en pleine mer, vendredi dernier, indiquent que les passagers et hommes d'équipage noyés sont au nombre de 136.

Halifax, 12 — Un marconigramme annonce ici que le paquebot "VOLTERNO", venant d'Angleterre à destination de New York, est en feu. Plusieurs navires se trouvant dans les parages du "VOLTURNO" se dirigent à toute vapeur à son secours.

Le premier navire qui a pu approcher le "VOLTURNO" est le "GROSSER KURFUST"; ce navire a pu sauver 105 personnes, lorsqu'il est arrivé à proximité du navire en feu, les flammes jaillissaient à 80 pieds de hauteur 50 passagers d'entrepont ou hommes d'équi page ont été brulés vifs. Trois canots contenant une soixantaine de passagers ont été brisés contre le navire lors de leur mise à l'eau et tous ceux qui les montaient ont été noyés; les autres canots de sauvetage, bien qu'ils aient pu s'éloigner du navire ont coulé après avoir été submergés par les hautes vagues.

La plupart des personnes sauvées sont celles qui refusèrent de prendre place dans les embarcations de sauvetage et laissèrent leurs places aux autres passagers.

Environ 523 passagers ont pu être sauvés après de grandes difficultés.

LES FINANCES PROVINCIALES PLUS PROSPERES QUE JAMAIS

$300.000 seront mis à la disposition des fermiers pour la construction des élévateurs. — 500 milles de voies ferrées garanties par la province seront terminés cette année.

Le premier-ministre Sifton, faisant fonctions de trésorier-provincial intérimaire, a prononcé mardi le discours du budget.

L'hon. A. L. Sifton a fait ressortir qu'en 1902 les dépenses des deux provinces, Alberta et Saskatchewan étaient de $637.224; en 1906 les dépenses d'Alberta étaient de $1.016.081, tadis que cette année les dépenses provinciales sont de $5.164.030, avec un revenu de $5.272.175, ce qui laisse pour l'exercice 1914 un surplus de $108.145.

Voici quelles sont les dépenses pour 1914 :

Travaux publics — —	$2.602.100
Justice — — — —	719.280
Législation — — —	121.000
Administration — —	441.640
Instruction publique —	762.610
Agriculture — — —	869.500
Hopitaux — — —	152.000
Téléphones — — —	1.900.000
Institutions diverses —	226.500
Dette provinciale — —	675.000
Divers — — — —	44.500

* * *

$300.000 POUR LES ELEVATEURS

Le premier-ministre a déclaré que la province mettait cette année $300.000 à la disposition des fermiers d'Alberta pour la construction d'élévateurs à grain, conformément à la loi régissant l'association coopérative des élévateurs d'Alberta. Déjà plus de 50 élévateurs sont en opération.

La province a, jusqu'à présent dépensé une somme de $8.000.000 pour l'établissement du réseau téléphonique. Ce service, encore qu'il soit d'un avantage immense pour les fermiers, a donné cette année un revenu net de $100.000, après que les intérêts sur le capital engagé et les frais d'exploitation eussent été prélevés.

L'hon. M. Sifton a également annoncé que bien que l'année n'ait pas été aussi favorable qu'on pouvait l'espérer sous le rapport de la construction des chemins de fer, néanmoins plus de 500 milles de voie ferrées auront été construits en 1913. Plus de 2000 milles auront été construits ainsi sous la garantie provinciale.

Le discours prononcé par l'hon, A. L. Sifton a été très intéressant et fort instructif. Le premier ministre a démontré aux applaudissements de la chambre, que le crédit de l'Alberta n'a jamais été meilleur, en dépit des manoeuvres tentées par une certaine presse pour jeter le discrédit sur les finances provinciales.

Le gouvernement a fait preuve d'une solicitude spéciale à l'égard des fermiers, comprenant quel rôle important ces derniers jouent dans le développement du pays. Les élévateurs coopératifs contribueront puissamment à prévenir que nos fermiers soient la proie des accapareurs de grains qui font de tels efforts pour s'emparer de leurs récoltes au prix d'une bouchée de pain.

L'hon. M. Sifton annonça que le besoin se fait sentir de construire des nouveaux édifices publics à travers la province, dans ce but, et pour se maintenir à la hauteur des progrès généraux, le gouvernement n'hésitera pas à s'adresser aux grands marchés financiers du monde pour emprunter les capitaux nécessaires.

C'est ainsi que le gouvernement demandera à la chambre d'approuver un emprunt de $3.200.000.

L'hon. M. Sifton s'est également étendu sur les questions du téléphone et des chemins de fer, il termina son discours en protestant contre les agissements du Gouvernement fédéral qui contrairement à ses promesses refuse de donner aux provinces de l'Ouest le contrôle de leurs ressources naturelles.

CAUSERIE INTIME

(Entre-nous avec tous, mais plus spécialement avec mes confrères les "Fermiers Unis")

A QUI LE CANADA ?

4me CAUSERIE

LA TRIPLE ALLIANCE

La causerie de ce jour va donner suite à la liste, précédemment entamée, des corporations financières, industrielles et mercantiles de toute nature, placée sous le contrôle ou en la possession de ces quarante-deux plutocrates, que j'ai déjà eu l'honneur de vous présenter comme les maitres du Canada, de son gouvernement et de la majorité des membres de son parlement.

Cette petite poignée d'archi-millionnaires, disciples et adorateurs du veau d'or, leur dieu, formerait donc la haute aristocratie dominante de notre dominion ainsi pas trop mal nommé. C'est à tort que bien des gens prennent encore innocemment notre pays pour une contrée démocratique.

Cette erreur se dissipera dans tout esprit qui en est imbu, pourvu qu'on se donne la peine d'étudier la situation présente. Consultez l'énoncé des faits et la preuve documentée que j'ai entrepris de soumettre à l'attention publique, au cours de ces "Causeries Intimes".

* * *

Pour l'étude et l'examen, on a subdivisé en quatorze tableaux la nomenclature à être terminée aujourd'hui même, ayant été commencée la semaine dernière. Ces tableaux sont respectivement précédés des indications suivantes :

1 — Banques.
2 — Etablissements Industriels (manufactures, fonderies, etc., etc.)
3 — Assurances.
4 — Transport, messageries (express)
5 — Terrains, Valeurs Foncières.
6 — Eclairage, Force motrice (Light and Power)
7 — Caisses d'épargne, prêts d'argent.
8 — Mines (Mining)
9 — Prêts hypothécaires (mortgage)
10 — Navigation.
11 — Chemins de fer en Canada.
12 — Autres entreprises et compagnies diverses.
13 — Trust Compagnies (fiducies, compagnies fiduciaires)
14 — Chemins de fer et autres affaires dans les pays étrangers

* * *

Cette cordination, on le comprend, n'est qu'un sommaire, une table de référence.

Il faut voir aussi les détails des 230 compagnies, corporations ou associations d'affaires diverses renfermant tout ce qu'il y a au Canada de plus considérable, de plus fortement capitalisé et de plus lucratif en fait de banques, d'institutions financières de toute espèce, de fabrication et d'usines, de navigation et de chemin de fer, enfin de tout ce qui est source de profits ou de revenus quelconques.

Et vous constaterez que nos 42 accumulards n'ont rien oublié, rien délaissé, mais qu'ils ont tout accaparé en mettant le grappin sur tout ce qui est bon et désirable dans le pays, depuis Halifax jusqu'à Vancouver.

* * *

Suite de la nomenclature commencée la semaine dernière :

ASSURANCES

Britrish American Assurance Co.	$ 2,061,574
Canada Life Assurance Co.	**44,257,341**
Western Assurance Co.	3,284,180
Sun Life Assurance Co. of Canada	43,900,885
Impérial Life Assurance Co. of Canada	7,095,442
Confederation Life Association	16,336,364
Crown Life Insurance Co.	1,527,058
Mutual Life Assurance Co. of Canada	18,161,847
Northern Life Assurance Co. of Canada	1,625,886
Equitable Life Society of the U. S.	
Dominion of Canada Guarantee and Accident Insurance Co. of Canada	573,644
General Accident Co. of Canada	
British Northwestern Fire Ins. Co.	
Liverpool-Manitoba Assurance Co.	
Total	$138,824,221

* * *

TRANSPORT ET MESSAGERIES (EXPRESS)

Canadian Transfer Co.
Dominion Express Co.
Canadian Expres Co.
Candian Northern Express Co.
Canadian Autobus Co.

TERRAINS, VALEURS FONCIERES..

Canada North-West Land Co.	$ 1,604,075
et 398,509 acres	
Canadian Northern Prairie Land Co.	**3millions etc.**
British Colonial Land and Security Co.	
City Central Real Estate Co., Montréal.	
Ontario and Qu'Apelle Land Co.	
Total	$ 5,072,209

* * *

ECLAIRAGE, FORCE MOTRICE (Light and Power)

Consumers Gas Co. of Toronto	8 millions etc.
Kaministiquia Power Co.	4 " "
London Electric Co.	$ 0,722,887
Montreal Light, Heat and Power Co.	$ 33 millions etc.
Shawinigan Water and Power Co.	21 " "
Toronto Power Co.	
Toronto Electric Light Co.	
Electrical Development Co. of Ontario	
Western Canada Power Co.	7 millions etc.
Canadian Light and Power	
West Kootenay Power and Light Co.	
Toronto and Niagara Power Co.	
Montreal Water and Power Co.	6 millions
Sherbrooke Railway & P. Co.	
Total	$ 103,197,050

suite à la page deux

Le Courrier de l'Ouest
49 Avenue Howard. Tel. 1675
EDMONTON ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE

Taux pour le Commerce

Nous enverrons une carte de nos taux pour les annonces Commerciales a ceux qui en feront la demande.

VERMILION, ALTA.

Vermilion. — L'agent Oakley ayant été avisé que des vols avaient été commis dans l'Exposition, ouvrit une enquête et n'eut pas de peine à découvrir les coupables qui sont trois galiciennes. Ayant reconnu les faits et remis tous les objets détournés deux d'entre elles ont été simplement condamnées aux frais; la troisième a été acquittée.

— On annonce pour le premier décembre l'ouverture de la nouvelle école gouvernementale d'Agriculture de Vermilion. On installe en ce moment les appareils pour 12 forges: Un crédit de $5000 avait été ouvert à ce sujet.

— M. Turner, directeur de la Banque du Commerce avait été remplacé par M. MacCoun. Pendant qu'il était à le mettre au courant, celui-ci préféra se retirer, vu le grand travail de la Banque. Le nouveau directeur est M. Morris Saunders.

— M. Stampe, de la Banque du Commerce, diplômé de l'Université d'Heidelburg, Allemagne, va ouvrir des cours de français, Allemand, Latin et Grec.

— Le C. N. R. vient de faire des réparations importantes et d'agrandir la plateforme des marchandises à la gare de Vermilion. Les travaux, parait-il, sont tels que cette installation est l'une des plus importantes de l'Ouest.

— Un Sieur Brown, fermier à 5 milles d'ici avait un chèque de $2700 à recevoir. En route il rencontra un ami à qui il conta imprudemment ses affaires. Même, plus fort, il lui confia le fameux chèque à toucher à sa place et il l'alla attendre au bar voisin On dit qu'il l'attend encore, car ce brave ami est disparu du pays. Non, on n'est pas naïf à ce point.

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues par l'Association de l'Exposition d'Edmonton, jusqu'à midi jeudi 23 octobre, pour la fourniture de 125 tonnes de paille, en balles, 100 tonnes de foin en balles et 2000 minots d'avoine. Les soumissions peuvent concerner la paille, le foin et l'avoine ou l'une seulement de ces trois choses; les soumissions doivent être adressées à

W. J. STARK, Gérant
Edmonton Exhibition, box 216
Edmonton

CAUSERIE INTIME

(suite de la première page)

* * *

CAISSES D'EPARGNES, PRETS D'ARGENT (Loan and Saving)

Central Loan and Savings Co	$ 9 millions etc.
Great West Permanent Loan Co.	4 " "
London and Canadian Loan and Agency Co.	4 " "
Toronto Savings and Loan Co.	3 " "
Standard Loan Co.	2 " "
British Canadian Loan and Investment Co Ltd.	
Provident Investment Co.	
Total	$ 25,383,839

* * *

PRETS SUR HYPOTHEQUES (Mortgage)

Canada Permanent Mortgage Corporation	$ 30millions etc.
Canadian Mortgage Investmnt Co.	2 " "
North of Scotland Canadian Mortgage Co.	7 " "
Total	$ 39,146,621

* * *

CHEMINS DE FER CANADIENS

Canadian Northern Railway Co.	$ 231 millions etc.
Canadian Pacific Ry. Co.	1,000 " "
London Street Ry. Co.	1 " "
Niagara, St Catharines and Toronto Ry. Co.	3 " "
Ottawa Electric R. Co.	2 " "
Quebec R. Light, Heat and Power Co.	18 " "
Toronto Ry. Co.	19 " "
Toronto and York Radial R. Co.	
Winnipeg Electric Railway Co.	17 " "
Winnipeg, Selkirk and Lake Winnipeg R. Co.	$ 0,948,434
Suburban Rapid Transit Co. (Winnipeg)	0,619,144
St John Railway Co.	2,056,710
Grand Trunk Pacific R. Co.	100 millions etc.
Quebec and Saguenay R.	
Algona Central and Hudson's Bay R.	
Algona Eastern R.	
Sydney and Louisbourg Ry. Co.	
Halifax and S. Western Ry.	
Total	$ 1,409,698

* * *

ENTREPRISES ET COMPAGNIES DIVERSES

Hudson's Bay Co.	$ 10 millions etc.
Bell Telephone Co.	27 " "
Dominion Telegraph Co.	1 " "
Commercial Cable Co.	
Reitz-Carlton Hotel Co.	
Caledonia Springs Co.	
Business Systems	
Shedden Forwarding Co.	
Railway Securities	
North Brithish Development Co.	
Carlton Hotel Co of Montreal	
Labrador Co.	
Montreal Investment Trust Co.	
Dominion Securities Co.	
Lennoxville Waterworks Co.	
Niagara Falls Suspension Bridge Co.	
Toronto Brewing and Malting Co.	
Mackenzie & Mann Ltd.	
Canadian Countryman	
Annual Review Publishing Co.	
East Canada Power and Pulp Co.	
Drummond, McCall and Co.	
Library Bureau of Canada	
Missisquoi Marble Co.	
Harris Abattoir Co.	
William Davies, Ltd.	
Imperial Varnish and Color Co.	
John Murphy Co.	
Pacific Burt Co.	1 million etc.
F. N. Burt Co.	2 " "
Gardon Pedigree Seed Co.	
Manitoba Bridge and Iron Works.	
Western Salt Co.	
Total	$ 61,806,009

* * *

TRUST COMPANIES

Crown Trust Co.	$ 0,360,150
Eastern Trust Co.	10 millions etc.
Montreal Trust Co.	1million etc.
National Trust Co.	28 millions etc
Prudential Trust Co.	0,531,304
Toronto General Trusts Corporation	45 millions etc.
Royal Trust Co.	
Standard Trust Co.	9 millions etc.
Northern Trusts Co.	7 millions etc.
Total	$ 104,237,134

* * *

A L'ETRANGER
CHEMINS DE FER ET AUTRES ENTREPRISES A L'ETRANGER

The Cuba Railroad Co.	33 millions etc.
Duluth, South Shore and Atlantic R. Co.	52 " "
Mexico North Western R. Co.	47 " "
Minneapolis, St Paul and Sault Ste Marie Co.	116 " "
Camaguey Cuba Electric Co.	1 " "
Mexico Tramways Co.	37 " "
Mexican Light and Power Co.	48 " "
Mexican Electric Light and Power Co.	11 " "
Mexican Northern Power Co.	
Mississipi River Power Co.	
Montery R. L. and Power Co.	11 millions etc.
Rio de Janeiro Tramway, Light and Power Co.	98 " "
Sao Paulo Tramway L. and P. Co.	23 " "
Illinois Traction Co.	18 " "
Porto Rico Railway Co.	7 " "
Demerara Electric Co.	1 " "
Twin City Rapid Transit Co.	47 " "
Brazil Railway Co.	
Guatemala Railway Co.	
Cuba Co.	
Total	$104,237,134

J'aviserais volontiers le lecteur de conserver cette liste pour y référer au besoin. Car nous allons la faire suivre de commentaires, d'explications et d'une deuxième série de tableaux sur le même sujet.

ANTONIO

-:- COIN FEMININ -:-

CHRONIQUE

PAR TEMPS GRIS

(Adopté de l'Anglais).

Pleurer sur soi......

On pleure sur soi, quand, dans une crise de désespoir, on s'imagine que l'on est ni apprécié, ni aimé, ni estimé à ce que l'on croit sa juste valeur.

Mais au fait, pourquoi ne nous apprécie-t-on pas ? Nous cherchons les raisons et aussitôt nous les trouvons : on nous hait, et chacun autour de nous conspire contre nous. Halte là ! Nous plaindre ainsi, c'est nous prendre pour le centre de la création, l'astre primordial autour duquel gravitent, ou devraient graviter, les étoiles. Nous ne sommes plus au point. Car insensiblement l'habitude de se plaindre engendre l'indifférence, puis la pitié, puis enfin le mépris pour chaque unité sociale.

Mieux vaudrait recevoir les heurts que la vie nous inflige, et voir en eux de véritables leçons Vivre c'est lutter contre notre propre médiocrité, et si nous devons plaindre quelqu'un, plaignons plutôt ceux qui vivent auprès de nous. Songeons-y bien : c'est un grand privilège de vivre, de lutter pour la quotidienne existence, de combattre pour la justice, et s'il le faut de souffrir et de mourir pour elle.

Souffrir, c'est se prouver à soi même que l'on est vivant.

Les morts ne souffrent pas. Les vivants sont tenus de souffrir. C'est une part de la grande éducation de l'individu, quand réellement il vit et va vers un but. Et vivre, n'est-ce pas déjà un but en soi ?

Tomber et se sentir tomber, c'est être sur le chemin de la victoire et du salut. Mais on est jamais aussi bas que lorsqu'on se laisse aller à gémir sur son sort.

Surmonter les obstacles, s'élever, planer, c'est le propre de l'homme digne de ce nom. Aides-toi pour te grandir et que le ciel t'aide.

Pleurer sur son sort est le premier symptôme de la folie et de la persécution. Or, cette maladie de cerveau vient de continuellement songer à soi-même et d'attacher une importance exagérée à de légères avanies parfois créées de toutes pièces par notre imagination.

Si nos projets échouent, nous en blâmons les autres, si nous réussissons, nous nous en attribuons toute la gloire à nous-mêmes. Il est plus aisé de jeter le blâme sur un tiers que de regarder en face le fait accompli; ainsi nous dissimulons nos maladresses derrière une excuse, et nous commençons de nous plaindre, racontant à chacun nos malheurs, et nous efforçant d'être plaints par chacun.

Si vous pleurez sur vous, vous créerez autour de vous une légion d'hypocrites habiles à feindre la sollicitude, tandis qu'en réalité, du fond même de leur coeur, ils vous estiment un peu moins à chaque gémissement et à chaque récrimination.

Haut les coeurs! Portez haut la tête, ayez bouche close, yeux ouverts et du souffle dans la poitrine.

Ne déplorons aucune adversité. N'essayons jamais de jeter le blâme sur un autre. Le temps est le grand redresseur des torts, N'oublions pas que même dans le cycle étroit d'une vie courte, nous obtenons tout l'amour qui nous est dû, je veux dire tout l'amour que nous avons su donner.

Acceptons les heurts que nous inflige la vie. Il y a de la quiétude et de la sécurité du repos et du silence jusqu'aux plus tristes abîmes où nous sommes parfois entraînés, et nous aurons aussi, pour en jouir, tout le temps désirable.

Songeons à tout le travail qui nous sollicite et dressons nous !

MAGALI

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

CHAPITRE PREMIER

Sous les roues de l'éclair.

La douceur de septembre baignait la ville de Montauvent, ses larges rues claires, ses champs d'herbes aromatiques, ses montagnes à base rocheuse dépouillée, aux cimes dentellées de sombres sapinières.

Quelque chose dans le bleu mat et léger du grand ciel, — qui semblait plus haut et plus vaste qu'ailleurs —, dans le blond pâli du soleil, dans le goût vif de l'air, annonçait bien une haute altitude, tandis qu'à l'aspect de la gare, on devinait la frontière très proche.

L'animation des vacances emplissait cette gare, toute vibrante du coup de sifflet clair et rapide des trains français, du meuglement rauque et prolongé des locomotives suisses. L'express de Paris venait d'arriver, et les quais s'encombraient d'un flot de voyageurs débarquant ou se disposant à repartir sur Lausanne, excursionnistes français ou étrangers, bourgeois de Montauvent, industriels francs-comtois, grands tanneurs ou chaudronniers, papetiers, brasseurs, fondeurs de cloches, maîtres de forges, électriciens, marchands de bois ou fromages, horlogers, cloutiers, filateurs, distillateurs d'absinthe, de cerises ou de gentiane, représentants des mille industries dont palpite, frémit et vit cet âpre coin de terre.

Et tous attendaient en ce moment sur le même quai qu'on eût garé l'express qui devrait livrer passage au train éclair de Paris-Milan. Mais deux voyageurs s'étaient dégagés de la foule, et se promenaient sans hâte sur le trottoir, dans la direction d'un passage à niveau; et bien des regards suivaient ces deux hommes dont l'un portait un nom fameux.

Le plus petit de ces promeneurs était le docteur Adolphe Gastrusse, le meilleur médecin de Montauvent; il n'était venu à la gare que pour y attendre son ami, le président Hennerot qui arrivait de Paris. Et c'était ce dernier que les gens contemplaient, se montraient, se nommaient d'un air de gloire, de mystère ou de crainte, Henri Hennerot, président du tribunal de Montauvent, le grand Hennerot, le grand juge.

Il était de taille élevée, très élevée, celui-là, svelte, blond et d'allures jeunes en dépit de sa maturité; il avait une belle tête virile, aux traits accentués, au nez busqué, aux yeux d'un bleu très gris, d'un obscur bleu d'ardoise. Ses cheveux courts, de ce blond particulier aux régions de la Franche-Comté les plus voisines de la Suisse, dégageaient largement ses tempes et feutraient d'une pâle soie rase sa tête un peu haute de forme, mais dont le noble port et la parfaite structure eussent mérité à eux seuls l'attention qu'on prodiguait à toute sa personne.

Et comment n'eût-il pas éveillé l'intérêt universel, cet illustre, ce terrible juge dont les arrêts faisaient journellement scandale, dont les "attendus" passionnément commentés avaient un mondial retentissement, l'infaillible jurisconsulte qui déconcertait les esprits de son temps par la hardiesse effrénée de ses vues; cet étrange magistrat qui, à chaque audience, s'improvisait législateur et se révélait révolutionnaire(ce citoyen austère et affiné qui, tous les jours, acquittait la violence et le vol; cet intellectuel qui demandait aux autres un compte si rigoureux de leurs facultés, ce riche qui avait fait de son fils unique un ouvrier gagnant sa journée ainsi qu'un manoeuvre.

Et par on ne savait quelle aberration, les riches, les cultivés, les possédants qu'il menaçait dans leurs privilèges, qu'il frappait souvent sans mesure, semblaient aussi fascinés par lui que les pauvres, les illettrés, les irresponsables dont il s'était fait le champion.

Eblouis presque également par la dangereuse splendeur de son intelligence, par l'audace sans borne de sa doctrine, tous étaient fiers, sans se l'avouer, que, de leur coin obscur et ignoré, que du fond de leurs montagnes, eût jailli la lumière qui aveuglait tant de prunelles, que de chez eux fût partie la force destructive, mais souveraine, dont le choc prolongé et répercuté à l'infini s'en allait ébranler les vieilles assises du monde.

Nul n'était encore allé aussi loin que leur grand démolisseur; il était celui que personne n'avait jamais dépassé, le justicier dont les mains tenaces repétrissaient le code, et qui redressaient ou disloquaient à leur gré les antiques balances de la Justice. Mais c'était aussi des mains qui savaient se montrer miséricordieuses pour les inconscients et les faibles de tout rang et de toute classe; et l'on pouvait vous en montrer à l'instant la preuve vivante, en la personne de la propre belle-soeur du président, cette fière et malheureuse Maxime que le grand juge avait recueillie chez lui, abritée, couverte de son honneur intact, de son nom sans tache, de sa toute puissante protection, après cette cruelle affaire Ladouan dont le souvenir subsistait toujours.

Précisément, Mlle Maxime se trouvait à la gare, où l'appelait sans doute quelque menue mission de son ressort; car le président Hennerot étant veuf depuis longtemps, c'était elle qui dirigeait sa maison et pourvoyait chez lui à bien des soins domestiques.

Arrêtée à l'autre extrémité du quai, les yeux détournés de la foule, et regardant la voie sur laquelle le train de luxe allait bientôt passer, elle se détachait, très droite et élancée, dans ses étroits vêtements noirs, toute seule devant la cohue mouvante dont les remous d'effleuraient sans cesse l'air absent, ses longs yeux noirs, un peu vagues dans sa pâle figure délicate et grave.

Le président et son ami l'avaient reconnue de loin, puisque le docteur murmurait : Mlle Maxime ne paraît pas nous voir....

— Mon Dieu, si.... répondit M. Hennerot..

Mais ils ne tentèrent pas de la rejoindre, ni l'un ni l'autre ne semblant supposer qu'elle pût être là, comme Adolphe Gastrusse pour y attendre le voyageur.

— Mon Dieu, si, répéta ce dernier; mais Maxime a tout le temps de me souhaiter la bienvenue à la maison.

Et il reprit sa marche.

— Votre belle soeur est bloquée comme nous, fit le médecin, On a bien garé votre express, mais les employés défendent les abords de la voie que le train éclair peut couper d'une seconde à l'autre. Ah !. voici Mlle Ladouan, dit-il s'interrompant. Bonjour, Maxime......

Et le président, aussitôt découvert comme le docteur, répéta en un écho assourdi : Bonjour, Maxime.

Après une certaine hésitation, Mlle Ladouan s'était en effet rapprochée : sa silhouette extrêmement mince et flexible, effilée encore par la longue redingote unie dont elle était revêtue, par la toque noire, rigoureusement simple, qui coiffait ses noirs cheveux, venait de surgir à deux pas des promeneurs. Et de nouveau, Mlle Maxime s'arrêtait pensive, presque distraite, dans sa beauté fière et altière, d'où la jeunesse avait fui.

Elle demanda toutefois au président des nouvelles de son voyage, puis expliqua qu'elle avait profité de la voiture qui venait chercher son beau-frère pour venir elle même réclamer à la gare un colis de cire à modeler qu'attendait son neveu Dominique. Sur quoi, le président prononça : Mon fils va bien me dit le docteur.....

Qui : Dominique avait même beaucoup travaillé en l'absence de son père. Il achevait la gravure de ce boîtier de montre dont le niellage lui avait demandé tant d'application et de peine.

En causant ainsi, tous trois regardaient machinalement deux jeunes voyageurs qui tournaient le coin formé par la bibliothèque de la gare, et s'avançaient dans leur direction d'un air quelque peu préoccupé ; un jeune homme et une très jeune fille, tous deux mis selon les modes les plus récentes, et avec une simplicité voulue qui n'allait pas sans recherche.

— Des étrangers... dit le docteur en suivant ce couple juvénile d'un regard attentif.

— Des touristes, je suppose, intercala le président.

— Deux beaux enfants, ajouta encore M. Gastrusse; évidemment le frère et la soeur..

Le jeune homme était brun, assez grand, un peu trapu, avec quelque chose de sérieux, de solide, dans toute sa manière d'être. Sa compagne, presque une fillette dont la courte jupe de voyage découvrait les minces chevilles, s'était abrité la tête d'un voile de gaze blanche qui recouvrait son chapeau, ses cheveux, et ne laissait apercevoir de ses traits que deux larges yeux bruns, exactement semblables à ceux de son frère.

Celui-ci parraissait entourer sa cadette d'une sollicitude si tendre et vigilante, que le docteur amusé se prit à dire : voilà un grand frère dûment accaparé par sa petite soeur. Ne pensez-vous pas que ma soeur Auxilie et moi ferions le digne pendant de ce ménage fraternel ?

A l'image ainsi évoquée, le président lui-même eut un sourire.

— Pourquoi pas ? répliqua-t-il, en intervertissant les rôles pour donner à Mlle Auxilie celui de très grande soeur, qui lui revient de droit.

Tous se turent une minute; un coup de canon, tiré du fort de Roux ou de celui de Pleurmont, ébranla l'air limpide, dominant le brouhaha de la gare. Une odeur de sapins et de pâturages se fit jour jusque dans cette atmosphère saturée de charbon ; un souffle vivifiant, tiédi par le soleil, balança le feuillage des sorbiers qui ombrageaient le jardinet du garde-barrière, dilata soudain la poitrine du président et de ses deux compagnons; une sensation de beauté infinie, très simple et très pure, les effleura tous trois du même frisson rapide.

C'était comme le soudain rappel d'une invisible toute-puissance, une revanche secrète du ciel, du soleil, de la grande nature sur le chaos poussiéreux, enfiévré ou banal des bagages trop lourds, des travailleurs surmenés, des oisifs impatients: le sourd triomphe d'une paix magnifique et immuable sur le labeur et le plaisir des hommes.

Mais chacun recula devant l'employé qui refoulait les voyageurs, en les avertissant à grands cris du danger qu'il y aurait pour eux à affronter trop près le passage foudroyant de l'Eclair. Le président et sa belle-soeur remarquèrent alors que le docteur cherchait quelqu'un des yeux; en suivant la direction de son regard, ils virent que les jeunes voyageurs qui les avaient occupés un instant plus tôt, n'étaient plus ensemble. Le grand frère avait eu encore le temps de gagner un trottoir central pour rejoindre un vieux facteur des postes, qui portait sa boîte aux lettres à quelque courrier convoyeur; et c'était à cet agent, ou plutôt à sa boîte mobile, qu'en avait le jeune homme, car il tenait une lettre à la main.

La soeur, demeurée avec tout le monde de l'autre côté de la voie, ne le quittait pas des yeux: elle ne semblait voir que lui, et oublieuse des injonctions de l'employé, se rapprochait pour le voir mieux encore.

Elle gardait sur son bras un pardessus dont elle avait débarrassé son frère; un passant l'ayant heurtée, elle porta vivement la main à l'une des poches de ce vêtement. Puis, rassurée, elle fit signe de loin à son frère que tout allait bien.

Le sourire affectueux du jeune homme répondit au sien ; et ils restèrent ainsi, en face l'un de l'autre, se regardant d'un air de tendresse indicible, le sourire ému qui mourait sur leurs lèvres persistant dans leurs yeux bruns tout semblables; séparés seulement par cette voie étroite, rayée de fer, retenus à distance par l'approche imminente de la terrible masse du train qui devait passer entre eux avant qu'ils pussent se rejoindre.

L'Eclair était tout près; une sorte de bourdonnement profond dénonçait déjà sa fougueuse course. Les employés redoublèrent d'objurgations et d'appels; la foule reflua en arrière dans une bruyante rumeur; puis soudain, tout devint tranquille et silencieux comme dans la campagne, avant l'orage.

La trépidation du sol se faisait plus violente, le grondement du train, plus menaçant et continu ; la jeune fille inconnue, se détournant par un mouvement de crainte involontaire, se trouva devant les quelques groupes qui s'étaît massés derrière elle, et dans lesquels, tout à coup, elle parut reconnaître quelqu'un. Elle tressaillit des pieds à la tête; ses yeux ses beaux yeux d'enfant s'agrandirent dans une expression d'épouvante; avec une sorte de violence affolée, elle se mit à courir le long de la voie comme si elle voulait traverser celle-ci et se précipiter vers son frère.

Le président et Mlle Maxime brisèrent son élan, en s'interposant du même geste instinctif. Mais cette intervention ne fit que la jeter en avant; elle étendit les deux bras vers son frère, plutôt, eût-on dit, pour le protéger, le couvrir, que pour l'appeler.

Avec un grand cri, un cri véhément et éperdu, dans lequel les assistants crurent distinguer ce mot: Fraîrel... elle bondit sur la voie, tandis que le jeune homme s'élançait au-devant d'elle pour tenter encore de la sauver.

L'Eclair est là dans sa rapidité vertigineuse de trombe, de force monstrueuse, déchaînée.

(à suivre)

Trop de Protections !.

Des dépêches forgées en faveur de l'Augmentation du Tarif. Une Logique Extraordinaire.

Au Canada de même qu'aux Etats-Unis, les grands intérêts manufacturiers entretiennent des bureaux de presse, dans le seul but de falsifier les nouvelles de façon à prêcher le protectionnisme à outrance et ridiculiser cette idée qu'une réduction dans le tarif pourrait diminuer le coût de la vie. Naturellement toutes ces nouvelles falsifiées sont recueillies avec le plus grand empressement par la presse conservatrice et protectionniste du pays. Nous en trouvons un exemple frappant dans la Gazette de Montréal du 1er octopre. Un article y paraissait sous ce titre alléchant : **"Le cout de la vie ne sera pas abaissé : Les Démocrates ne prétendent plus que l'abaissement du tarif aiderait le consommateur : Il pourrait au contraire causer une réduction des salaires parce qu'il diminuerait sérieusement les profits des Manufacturiers Américains.**

Peut-on concevoir tant de contradictions et tant d'illogismes en si peu de mots ? La réduction des tarifs diminuera les profits des manufacturiers car elle augmentera si bien la concurrence que les manufacturiers seront obligés de réduire le prix de leurs articles. Or, on déclare aux consommateurs que cette réduction de profits pourrait entraîner une diminution dans les salaires. Et dans la même phrase on ajoute que cette réduction de prix, avec la diminution des profits qui s'ensuivra, ne peut réduire en rien le coût de la vie. Il n'est pas un écolier qui ne verrait de suite l'absurdité de cet argument. Et cependant, c'est là le genre de fiction que répandent les orateurs et les journaux torys en réponse aux demandes de nouveaux débouchés que font les libéraux.

La Fin d'un autre Bluff

Le Gouvernement ne fera rien pour obtenir une réduction de tarif sur les lignes océaniques.

Après avoir prétendu qu'il allait chercher à réduire les tarifs océaniques, le Gouvernement confesse maintenant son impuissance. A la suite de cette déclaration gouvernementale, la presse britannique nous fait une proposition : Si le Canada dit-elle désire réellement obtenir une réduction de tarifs qu'il réduise donc tout simplement les droits sur certaines marchandises anglaises ; par exemple sur le fer structural, les rails d'acier, locomotives, ciment et charbon. La réduction ou l'enlèvement des droits sur ces articles stimuleraient grandement le commerce, les navires transporteraient des cargaisons à l'aller et au retour et les armateurs dont le trafic serait doublé seraient naturellement plus disposés à abaisser leur tarif. On fait même remarquer que le grand rival du Canada dans la production du grain, la République Argentine, a obtenu par ce moyen une réduction considérable dans le tarif du fret. Tout cela est très vrai et très simple mais on peut parier que le Ministres du Cabinet Borden s'abstiendront avec une unanimité touchante de considérer cette question. Sans doute le consommateur et l'expéditeur y gagneraient, mais les profits de leurs amis manufacturiers pourraient en souffrir. Qui donc s'inquiète de l'expéditeur et du consommateur ?

L'Hon. M. White devient prudent

Il remet sa tournée de l'Ouest de pour de questions indiscretes.

A peine revenu d'Angleterre où il a contracté un nouvelle emprunt canadien de $15.000.000 à 4 p. c., l'Hon. T. L. White avait annoncer qu'il allait faire une tournée dans l'Ouest. Il a changé d'avis et la tournée n'aura pas lieu. Le Gouvernement n'est pas précisément dans la manche de l'Ouest pour le moment. Et puis ces producteurs de grain son vraiment d'une indiscrétion! Ils veulent justement questionner sur ces choses dont M. White n'aime pas à parler. Par exemple ils veulent savoir pourquoi la préférence britannique n'a pas été portée à 50 p. c. dans un acheminement graduel vers le libre échange avec la mère-patrie. Ils veulent savoir si le Gouvernement se propose de se rendre à la requête de ses amis, l'association des manufacturiers en augmentant les droits sur les lainages et sur les articles de fer et d'acier. Ils voudraient savoir pourquoi M. Borden à présenté à MacKenzie et Mann, à titre de subside suplémentaires, près de $16,000,000. et pourquoi il a refusé ce que les libéraux demandaient, savoir qu'en retour de cet énorme don le Nord Canadien soumette tout son réseau à la commission des chemins de fer et consente à mettre sur la même base les tarifs de l'Ouest et ceux de l'Est. Ils voudraient savoir enfin pourquoi on néglige la question des débouchés et pourquoi l'on envoie l'hon. M. Foster dans tous les pays du monde à l'exeption de ceux où le Canada a des chances de faire du commerce.

Pourquoi?............ Mais c'est parce que toutes ces choses ont un effet direct sur les profits de l'Association des Manufacturiers et que le Gouvernement qui doit son existence, dans une large mesure, à l'appui moral et financier de ces mêmes manufacturiers, n'oserait y toucher sans leur approbation

Le silence n'est pas précisément la qualité maîtresse de l'hon. M. White, mais c'est là une occasion où la prudence exige que l'on veille particulièrement à sa langue et le Ministre des Finances qui se connait n'ira pàs dans l'Ouest de peur de trop parler.

UNE LEÇON DE CHOSES

Pourquoi donc l'Hon. George E. Foster passerait-il des années aux frais du pays à recueillir des impressions sur la Chine, le Japon, Honolulu et autres pays à l'extrémité du monde, lorsqu'il y a, à nos portes mêmes, un peuple de 100.000.000 d'âmes qui désire vivement faire du commerce avec nous, mais que le Gouvernement refuse absolument de prendre en considération. Peut-être vaudrait-il mieux que l'hon. M. Foster reste chez lui à l'avenir et recueillir des impressions au Canada même?

A MES COMPATRIOTES DE LANGUE FRANCAISE DE L'ALBERTA

Il m'est un grand plaisir de vous annoncer que je viens d'être nommé agent spécial de la compagnie Masters Piano, l'établissement le plus important du genre à l'Ouest de Montréal et Toronto.

La Compagnie Masters la plus progressive de l'Ouest, a cru bon d'appeler à ce poste votre humble serviteur pour s'occuper spécialement des clients de langue française de notre belle province. C'est là une preuve marquante de l'attention particulière que cette Compagnie accorde à nos compatriotes.

Etablie à Edmonton depuis 6 ans seulement la Compagnie Masters a grandi en importance avec la ville et la province.

La supériorité des instruments qu'elle offre en vente, l'attention et la courtoisie dont elle fait preuve à l'égard de ses clients et ses méthodes loyales d'affaires lui ont attiré la clientèle de tous ceux qui désirent obtenir ce qu'il y a de mieux en fait d'instruments de musique et à un prix modique.

Nous avons toujours en magasin plus de 100 pianos de marques réputées pour les qualités de mélodie, de touche et de perfection de mécanisme, la beauté de leurs lignes, comme le New Art Bell et le Masters, l'instrument aux sons doux et mélodieux, le Shumann, le Lachner, etc., dont le mérite est indiscutable.

Nos pianos résument les derniers perfectionnements de la fabrication artistique et nous avons toujours un assortiment immense de morceaux de musique les plus nouveaux.

Notre rayon de phonographes est au grand complet et nous avons en tout temps un choix d'environ 4000 disques doubles et plus de 1500 disques (sceau rouge) "Red seal". Deux saions d'audition sont à la disposition du public pour l'essai des phonographes et de choix des disques.

Nous accordons une attention spéciale à la réparation et à la confection des violons. Nous sommes en mesure de réparer n'importe quel instrument de musique et de fournir n'importe quelle partie d'instrument. Nous n'employons que des experts comme accordeurs. Une lettre ou un coup de téléphone vous procureront les prompts services d'un bon accordeur. En faisant affaire avec nous vous avez la garantie d'une maison reconnue par les musiciens d'Edmonton et ainsi que le prouve le fait que nos couvents d'Edmonton et de Calgary ont échagé tous leurs pianos neufs contre des pianos Masters.

Nous vendons nos instruments de musique le même prix à crédit qu'au comptant; la seule différence est que l'acheteur à crédit paie des intérêts. Nos instruments sont absolument garantis. Sur un mot de votre part à mon adresse privée: 355 Rue York (Téléphone 71472) ou au Magasin 423-25 Jasper West (Téléphone 1517) je me ferai un plaisir de me rendre chez vous pour vous conduire au Magasin et vous faliciter le choix d'un instrument de musique. Si vous désirez avoir ce qu'il y a de mieux en pianos automatiques, Gramophones, violons, accordéons, etc., etc., vous avez intérêt à vous adresser à nous.

Comptant sur votre encouragement je vous prie de me croire;

Votre dévoué
J. P. LANDRY

"LA FRANCE REPUBLICAINE D'ALBERTA"

On nous comunique la note suivante :

"Le Comité de la "France Républicaine d'Alberta" a l'honneur d'informer les personnes intéressées que le siège de cette société vient d'être transféré du no. 446, Avenue Namayo au no. 305 rue Clara. Ce changement de domicile a été rendu nécessaire par l'augmentation croissante du nombre des sociétaires et la réalisation de divers projets : réunions, cours d'anglais, installation d'une bibliothèque, etc., qui nécessitent des locaux plus spacieux. Le nouveau siège de la "France Républicaine" est une maison élégante et vaste dont les diverses pièces seront exclusivement à la disposition des sociétaires.

Grâce à la collaboration précieuse du Ministre de l'Instruction Publique d'Alberta, l'hon. M. Boyle, qui a bien voulu mettre à la disposition de la société l'un des meilleurs professeurs d'anglais de la capitale, des cours d'enseignement de cette langue commenceront dès Vendredi prochain. Ces cours, qui seront absolument gratuits, auront lieu trois fois par semaine, le soir, et dureront tout l'hiver.

Une bibliothèque importante, comprenant un grand nombre d'ouvrages français et anglais, est en voie d'organisation; de plus les sociétaires bénéficieront à bref délai du service régulier de tous les grands journaux quotidiens et des principales revues françaises.

"Rappelons que seuls sont admis à faire partie de cette société les Français, inscrits au consulat; c'est-à-dire pouvant fournir des pièces d'identité établissant qu'ils sont en règle avec les lois militaires françaises. Toutes les communications doievnt être adressées au secrétaire de la société, boite postale 1456, Edmonton, Alta."

CHRONIQUE LOCALE

L'hon. Sénateur H. Legris, d'Ottawa, était de passage à Edmonton la semaine dernière, accompagné de son fils et de sa belle-fille, M. et Mme. Wilfrid Legris, de St-Hippolyte (Sask.)

Après être demeurés quelques jours avec M. J. P. Champagne, neveu de l'hon. M. Legris, nos distingués visiteurs sont partis pour Serintosh (Alta), où M. et Mme. W. Legris se fixeront probablement.

* * *

M. J. D. Gauthier, de Sherbrooke, est de passage à Edmonton cette semaine.

* * *

"ASSOCIATION CATHOLIQUE D'ALBERTA"

On nous prie d'annoncer que la réception organisée par l'"Association Catholique d'Alberta" qui devait avoir lieu, au Collège des Jésuites, le 16 octobre a été remise au mardi 21 octobre.

Vendredi, 17 octobre, à 8 h. 30, aura lieu une réunion dans la salle paroissiale de St. Joachim pour l'organisation de la succursale locale de l'"Association Catholique d'Alberta".

* * *

L'hôtel du G. T. P.

Le "Château McDonald", le nouvel hôtel du Grand Tronc à Edmonton, est presqu'entièrement achevé à l'extérieur. Cet édifice, dominant la vallée de la Saskatchewan, présente un aspect imposant et contribue puissamment à l'embellissement de notre ville; les travaux de décoration intérieure commenceront dans quelques jours et dureront jusqu'au mois de Juin de l'année prochaine.

Le nouvel hôtel coûtera $2.000.000.

* * *

Le grand pont du C. P. R., une autre merveille du génie civil coûtant $2.000.000 a été ouvert mercredi matin à la circulation des piétons et des voitures.

* * *

NORTH EDMONTON

Les soirées de partie de cartes, organisées à la paroisse St-François d'Assise, provoquent un intérêt de plus en plus vif.

La dernière de ces soirées avait lieu le 5 de ce mois. Le jeu fut âprement disputé et des rires saluèrent la proclamation des deux premiers gagnants aux quels il fut remis de riches cadeaux.

Une touchante poésie a été agréablement déclamée par Mlle. Angèle Rousseau. Sa soeur Bernadette a tenu l'harmunium pendant le jeu et a fait entendre ensuite une belle chansonnette.

Nos réunions se tiendront à l'avenir tous les quinze jours, le dimanche soir. La prochaine aura lieu dimanche prochain, 19 octobre. On nous promet une déclamation pleine de surprises de toutes sortes sur "L'UTILITE" d'avoir des ennemis"

ST-PAUL (ALTA.)

Signalons parmi nos visiteurs de la semaine: MM. E. Gagnon E. Roy, Leo. Gagné, de Washington, J. Demers, d'Edmonton.

Les chasseurs sont très nombreux qui affectionnent particulièrement nos parages. C'est ainsi que nous avons eu la visite récente du Maire Short, d'Edmonton, J. Martin, G. Gallenger, J. C. Clément, de Végreville, etc. Tous sont repartis enchantés des résultats de leurs coups de fusil.

Les dames de la Société de secours de St Paul organisent une grande partie de cartes pour le dimanche 26 octobre. Il va sans dire que tous nos concitoyens sont instamment priés d'assister à cette soirée qui promet d'être fort intéressante. De magnifiques prix seront attribués aux vainqueurs.

Notre jeune concitoyen, M. L. Joly, vient d'être nommé collecteur par la Compagnie Cockshut pour la région de St Paul. Nos félicitations à la Compagnie pour son excellent choix.

La Compagnie International Harvester a nommé comme collecteur M. A. Picard. Nos félicitations également à ce dernier.

L'Association du Parler Français à Villeneuve

Vers dix heures dimanche matin le 12 courant arrivait à St-Pierre de Villeneuve une puissante automobile dans laquelle se trouvaient le Rév. P. Hudon, Recteur du Collège d'Edmonton, et MM. J. H. Gariépy, J. H. Picard, L. A. Giroux, Ernest Bilodeau, et le jeune fils de M. Wilfrid Gariépy, M. P. P. Le joli village de Villeneuve était gaiement pavoisé en l'honneur des visiteurs attendus, et la plus cordiale hospitalité les attendait au presbytère de la part du dévoué curé le Rév. M. Clermont. On se rendit à la messe dans la jolie église neuve qu'on appercoit de loin sur la route, et au prône, M. le curé annonça en terme choisis la présence des visiteurs d'Edmonton, se déclarant particulièrement heureux de la visite du Rév. P. Hudon S. J. une autorité parmi les éducateurs canadiens et dont les paroles ne pouvaient que faire du bien dans la paroisse.

Après la messe, le Saint-Sacrement fut transporté dans la sacristie, et l'on pria l'un des plus dignes citoyens de l'endroit, M. Denis Hébert de vouloir bien présider l'assemblée. Puis M. le curé présenta à l'auditoire le Rév. P. Hudon, qui prononça un de ces bijoux de discours dont il a l'habitude. Tour à tour souriant, énergique ou instructif, le Rév. Père étudia sous toutes ses faces la question de la langue française dans notre Canada, il en rappela les beautés et la noble histoire, établit les droits imprescriptibles qu'elle possède en notre pays tout entier, et prononça en un mot un plaidoyer éloquent et complet en faveur de la survivance du parler français dans notre vie privée comme dans notre vie publique. Passant à un ordre d'idées plus précis encore le Rév. Père fit remarquer que bien des parents désirent que leurs enfants apprennent l'anglais, ce qui est légitime car il est utile en ce pays de savoir l'anglais, qui est la langue qui prédomine dans le monde des affaires. Mais il ne faut pas croire que pour apprendre l'anglais il est nécessaire de négliger et d'oublier le français. Au contraire, le meilleur moyen de bien apprendre l'anglais, c'est de commencer à bien savoir le français. C'est un principe reconnu de la pédagogie que le meilleur moyen de faire apprendre une langue à un enfant, c'est de se servir de sa langue maternelle pour lui montrer les règles de l'autre langue; comme le dit la science pédagogique, il faut passer "du connu à l'inconnu", c'est-à-dire du français à l'anglais, et alors on aura un enfant bien cultivé, possédant d'abord sa langue française, et comprenant et possédant également la langue anglaise par principes bien assimilés. De sorte qu'au lieu de baragouiner toute sa vie l'anglais, l'enfant connaîtra à fond les secrets et les beautés de la langue française, ainsi que les tournures pratiques et utilitaires de la langue anglaise.

Ici le Rév. Père eut une très heureuse comparaison : l'enfant qui n'apprend qu'une seule langue dit-il, est comme l'homme qui fait un voyage dans la province d'Alberta. Cet homme connaîtra l'Alberta. Mais si son voisin voyage dans l'Alberta et la Saskatchewan, il aura des connaissances plus étendues que celui qui n'aura vu qu'une seule province. De même un enfant qui aura étudié la langue de Bossuet, de Racine, de Corneille, de Fénelon et de tant d'autres grands génies français dont les oeuvres ont éclairé l'humanité, cet enfant sera plus développé que celui qui n'aura étudié que la langue plus pratique de nos frères anglo-saxons. Je me souviens, dit le Rév. Père, que lorsque j'habitais dans le pays de Galles, Angleterre, la population de ce pays ne savais pas l'anglais. Et ayant rencontré un père avec son fils, j'adressai la parole à l'enfant qui avait huit ou neuf ans. Mais le père me dit : "Mon enfant ne sait pas l'anglais, nous avons commencé par lui montrer la langue de ses parents. Quant à la langue des affaires, il l'apprendra plus tard, ce qui lui fera deux langues au lieu d'une seule. "Ainsi pouvons nous faire avec avantage au Canada, dit le Rév. Père. Les jeunes n'auront aucune difficulté, soyez-en sûrs, à apprendre l'anglais. Sans doute, pour nous les vieux, qui sommes arrivés ici depuis quelques années, nous avons de la difficulté à apprendre cette langue à laquelle nous étions peu accoutumés. Mais ce n'est pas la même chose pour les enfants; l'anglais les entoure comme l'air qu'ils respirent, et ils l'apprennent le plus facilement du monde. Travaillez donc à faire de vos enfants des enfants bi-lingues, c'est-à-dire possédant deux fortunes au lieu d'une seule. Ils vous en seront reconnaissants plus tard, et vous serez heureux vous-mêmes d'avoir accompli généreusement votre devoir envers vos enfants et envers la langue que vos parents vous ont montrée et léguée."

Ces sages conseils d'un éducateur d'expérience comme le Rév. Père Hudon ont été écoutés avec la plus grande attention et nous ne doutons pas qu'ils ne portent des fruits abondants non seulement à Villeneuve mais dans tout l'Ouest canadien.

L'orateur suivant fut M. L. A. Giroux, le sympatique avocat d'Edmonton qui comptait déjà à Villeneuve un grand nombre d'amis. Salué de nombreux applaudissements lorsqu'il monta dans l'avant-choeur, M. Giroux prononça un discours vigoureux et substantiel qui fut vivement apprécié par tous les gens; il demanda à tous les hommes présents de s'inscrire dans les rangs de la Société du Parler Français, qui poursuit dans la Province un utile travail de renseignements et de groupement des colons de langue française, et il esquissa en termes sobres et clairs un programme fort intéressant de coopération agricole, industrielle et finaicière que la société se propose de mettre graduellement à exécution. Ces paroles de M. Giroux furent écoutées avec la plus grande attention, et sa vibrante péroraison s'acheva dans d'unanimes applaudissements.

Comme le temps s'avançait, M. Ernest Bilodeau, le Secrétaire de la société, se contenta d'indiquer en peu de mots le travail auquel se livre la société par le moyen de son Bureau d'Informations et le devoir qu'ont tous les citoyens de la Province de prendre leur part de cette oeuvre utile, en s'inscrivant dans les rangs de la Société nationale des Canadiens-Français, société à laquelle appartiennent toutes les sommités de la race. Puis il invita les citoyens de Villeneuve à s'inscrire immédiatement, ce que firent aussitôt les personnes dont les noms suivent :

MM. J. Lecocq, Denis Hébert, Homère J. Poirier, Emile Lema, J. Boulanger, Frs Simard, Henri Lema, Louis Cameau, Ferdinand Michelot, Ludger Comeau, Joseph Rivoal, Rémi Soitaert, Albert Montpellier, Joseph Dalton, Rosaire Hébert, Joseph Robert.

Après l'assemblée, un "lunch" fut servi dans le soubassement de l'église, et les mets excellents qui recouvraient le buffet furent enlevés avec entrain. On remarquait, à part les visiteurs d'Edmonton, MM H. L. Landry, avocat, M. Jos. Julien, propriétaire de l'Hôtel Royal à St-Albert, M. Hébert, gérant de la banque d'Hochelaga à St-Albert, etc. On se sépara vers une heure de l'après-midi, les visiteurs s'en retournant enchantés de la cordiale hospitalité de M. le curé et des paroissiens de St-Pierre de Villeneuve.

LA BONNE LECTURE

Un excellent moyen de conserver ses connaissances de la langue française est de lire et de faire lire les bons auteurs français. C'est dans ce but que la Société du Parler Français d'Alberta, par l'entremise de son Secrétaire, M. Bilodeau, a fait venir de la maison de la Bonne Presse de Paris, une certaine quantité de beaux romans à bon marché qui sont à la disposition du public et qu'on sera heureux d'expédier par la malle aux personnes qui en feront la demande. On recommande beaucoup les romans de la série "Populaire", qui se vendent deux pour vingt-cinq centins, ceux de la série "Illustrée" à quarante centins chacun, etc. La vie de Jeanne d'Arc, de Mgr. Debout, devrait être lue dans toutes les familles et ne se vend que trente-cinq centins. La "Vie de Napoléon" illustree se vend cinquante centins, et dans la série des Contemporains, on peut se procurer pour 10 centins la "Vie de Mgr. Taché, ou de Louis Veuillot, ou de Montalembert, etc., etc. S'adresser ou écrire à la Société du Parler Français, casier 1268, Edmonton, Alta. Les achats par malle sont payables d'avance, et les livres seront expédiés par le premier courrier.

SOUMISSIONS

Bureau de Jas. A MacKinnon
106 Edifice Tegler
Edmonton, Alta., 9 octobre 1913

Vente du fond de commerce de STEVE BRAWN insolvable, Haight, Alta.

Des soumissions seront reçues jusqu'à midi, lundi le 20 octobre 1913 pour l'achat du stock et l'ameublement d'un magasin général estimés à $875 et comprenant épicerie, quincaillerie, chaussures drap, etc.

Pour tous renseignements s'adresser à mon bureau 706, Edifice Tegler. La plus haute ni aucune soumission nécessairement acceptée.

Jas. A. MacKinnon
Liquidateur